



Environnement et Changement climatique Canada Service Météorologique du Canada

Modèle d'échange d'informations météorologiques de l'OACI (IWXXM)

Registre des codes et phénomènes canadiens

Version 1A

Table des matières

1.	But de ce document.....	3
2.	Codes et phénomènes canadiens dans le METAR et SPECI.....	3
3.	Codes et phénomènes canadiens dans le TAF	4
4.	Phénomènes canadiens dans le SIGMET	5
5.	Phénomènes canadiens dans le AIRMET	7
6.	VAA	9
7.	QVA	9
8.	Historique du document.....	9



1. But de ce document

L'objet de ce document est de fournir des informations sur les codes et phénomènes canadiens utilisés dans les fichiers IWXXM. Ces codes et phénomènes peuvent se retrouver dans les METAR/SPECI, TAF et SIGMET canadiens en format IWXXM et sont fournis par le biais d'extensions au fichier IWXXM de base. Des schémas IWXXM pour ces extensions ont été développés et sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/schema/>

2. Codes et phénomènes canadiens dans le METAR et SPECI

Les codes et phénomènes suivants peuvent se retrouver dans un METAR et SPECI canadien :

Code (IC)

Cristaux de glace: Chute de cristaux de glace non ramifiés, ayant la forme d'aiguilles, de colonnes ou de plaques, souvent si ténus qu'ils semblent en suspension dans l'atmosphère. Ces cristaux peuvent tomber d'un nuage ou par ciel clair. Les cristaux sont visibles surtout lorsqu'ils scintillent au soleil; ils peuvent alors donner naissance à une colonne lumineuse ou à d'autres phénomènes de halo. Cet hydrométéore, fréquent dans les régions polaires, ne se produit qu'à de très basses températures et dans des conditions de masses d'air stables. Dans la terminologie de l'OMM, les cristaux de glace sont appelés « poudrins de glace ».

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/present_and_forecast_weather/IC

Référence: MANOBS Section 6.6.2.8 / Section 11.2.2.13

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

D'autres codes et phénomènes seront ajoutés lors de l'analyse de la production de METAR/SPECI par NAV CANADA.

3. Codes et phénomènes canadiens dans le TAF

Le code et le phénomène suivants peuvent se retrouver dans un TAF canadien :

Code (IC)

Cristaux de glace: Chute de cristaux de glace non ramifiés, ayant la forme d'aiguilles, de colonnes ou de plaques, souvent si ténus qu'ils semblent en suspension dans l'atmosphère. Ces cristaux peuvent tomber d'un nuage ou par ciel clair. Les cristaux sont visibles surtout lorsqu'ils scintillent au soleil; ils peuvent alors donner naissance à une colonne lumineuse ou à d'autres phénomènes de halo. Cet hydrométéore, fréquent dans les régions polaires, ne se produit qu'à de très basses températures et dans des conditions de masses d'air stables. Dans la terminologie de l'OMM, les cristaux de glace sont appelés « poudrins de glace ».

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/present_and_forecast_weather/IC

Référence: MANAIR 2.6.11

Référence: MANOBS Section 6.6.2.8 / Section 11.2.2.13

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (WS)

Tout cas de cisaillement du vent dans les bas niveaux, non convectif, dans la limite de 1500 pieds au dessus du sol, sera désigné par WS dans le TAF. Chaque fois que le prévisionniste a de bonnes raisons de croire qu'il y aura un cisaillement du vent significatif, mais non convectif, qui pourrait perturber les opérations de vol à moins de 1 500 pieds AGL, il doit inclure le groupe de cisaillement du vent dans les bas niveaux dans un TAF.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/present_and_forecast_weather/WS

Référence : MANAIR section 2.6.9

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

4. Phénomènes canadiens dans le SIGMET

Les phénomènes suivants peuvent se retrouver dans un SIGMET canadien :

Phénomène (L LVL WS)

Un SIGMET canadien peut être émis pour un cisaillement du vent dans les bas niveaux (L LVL WS). Lorsque le prévisionniste a de bonnes raisons de croire qu'il y aura un cisaillement du vent significatif, mais non convectif, sur une zone et qui pourrait perturber les opérations de vol.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/sigmet_weather_phenomena/L_LVL_WS

Référence : MANAIR section 5.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (FRQ TSGR POSS +FC)

Un SIGMET canadien peut être émis pour FRQ TSGR POSS +FC.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/sigmet_weather_phenomena/FRQ_TSGR_POSS_+FC/

Référence : MANAIR section 5.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (FRQ TSGR +FC)

Un SIGMET canadien peut être émis pour FRQ TSGR +FC.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/sigmet_weather_phenomena/FRQ_TSGR_+FC/

Référence : MANAIR section 5.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (SQL TSGR POSS +FC)

Un SIGMET canadien peut être émis pour SQL TSGR POSS +FC.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/sigmet_weather_phenomena/SQL_TSGR_POSS_+FC/

Référence : MANAIR section 5.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (SQL TSGR +FC)

Un SIGMET canadien peut être émis pour SQL TSGR +FC.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/sigmet_weather_phenomena/SQL_TSGR_+FC/

Référence : MANAIR section 5.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

5. Phénomènes canadiens dans le AIRMET

Le code et les phénomènes suivants peuvent se retrouver dans un AIRMET canadien :

Code (IC)

Cristaux de glace: Chute de cristaux de glace non ramifiés, ayant la forme d'aiguilles, de colonnes ou de plaques, souvent si ténus qu'ils semblent en suspension dans l'atmosphère. Ces cristaux peuvent tomber d'un nuage ou par ciel clair. Les cristaux sont visibles surtout lorsqu'ils scintillent au soleil; ils peuvent alors donner naissance à une colonne lumineuse ou à d'autres phénomènes de halo. Cet hydrométéore, fréquent dans les régions polaires, ne se produit qu'à de très basses températures et dans des conditions de masses d'air stables. Dans la terminologie de l'OMM, les cristaux de glace sont appelés « poudrins de glace ».

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/present_and_forecast_weather/IC

Référence: MANAIR 6.8.3.2 subsection 2)

Référence: MANOBS Section 6.6.2.8 / Section 11.2.2.13

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (SFC VIS et BKN CLD)

Un AIRMET canadien peut inclure à la fois SFC VIS et BKN CLD dans un message unique.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/airmet_weather_phenomena/SFC_VIS_and_BKN_CLD/

Référence : MANAIR section 6.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (SFC VIS et OVC CLD)

Un AIRMET canadien peut inclure à la fois SFC VIS et OVC CLD dans un message unique.

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/airmet_weather_phenomena/SFC_VIS_and_OVC_CLD/

Référence : MANAIR section 6.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (OCNL TCU ISOL TS)

Un AIRMET canadien peut être émis pour des cumulus bourgeonnants occasionnels et orages isolés (OCNL TCU ISOL TS).

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/airmet_weather_phenomena/OCNL_TCU_ISOL_TS/

Référence : MANAIR section 6.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (FRQ TCU ISOL TS)

Un AIRMET canadien peut être émis pour des cumulus bourgeonnants fréquents et orages isolés (FRQ TCU ISOL TS).

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/airmet_weather_phenomena/FRQ_TCU_ISOL_TS/

Référence : MANAIR section 6.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (OCNL TCU – ISOL TSGR)

Un AIRMET canadien peut être émis pour des cumulus bourgeonnants occasionnels et orages isolés avec grêle (OCNL TCU ISOL TSGR).

URI: https://dd.meteo.gc.ca/aviation/iwxxm/code-ca/airmet_weather_phenomena/OCNL_TCU_ISOL_TSGR

Référence : MANAIR section 6.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

Phénomène (FRQ TCU ISOL TSGR)

Un AIRMET canadien peut être émis pour des cumulus bourgeonnants fréquents et orages isolés avec grêle (FRQ TCU ISOL TSGR).

URI: https://dd.meteo.gc.ca/today/aviation/iwxxm/code-ca/airmet_weather_phenomena/FRQ_TCU_ISOL_TSGR/

Référence : MANAIR section 6.8.3.2

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/manuels-documents-conditions-meteorologiques.html>

6. VAA

L'avis de cendres volcaniques (VAA) émis par le centre d'avis de cendres volcaniques canadien (VAAC) est entièrement supporté par le schéma de base IWXXM tel que publié par l'OMM et ne contient aucun code ou phénomène spécifiquement canadien.

7. QVA

Le centre d'avis de cendres volcaniques canadien (VAAC)

Le Centre canadien de conseils sur les cendres volcaniques (CCCAV) commencera à émettre des prévisions quantitative de cendre volcanique (QVA) vers la fin de 2026. Le QVA sont entièrement supportés par le schéma IWXXM de base tel que publié par l'OMM et ne contiennent pas de codes ou de phénomènes uniques au Canada.

8. Historique du document

Rev#	Date	État	Initiales	Description des changements
1Dv01	Avril 13 2022	Ébauche	GR	Création du document
1Dv02	Déc 10 2024	Ébauche	GR	Mise-à-jour du contenu
1Dv03	Fév 19 2025	Ébauche	GR	Mise-à-jour du contenu
1Dv04	Avril 2 2025	Ébauche	GR	Mise-à-jour du contenu
1Dv05	Mai 6 2026	Ébauche	GR	Mise-à-jour du contenu
1A	Mai 11 2026	Approuvé	GR	